

Bruxelles, le 14 mars 2008

Monsieur le futur Premier Ministre,

Vous vous apprêtez à devenir le nouveau chef de notre gouvernement national. Un gouvernement qui va devoir très rapidement faire face à de nombreux défis, qu'ils soient institutionnels ou budgétaires. Mais ces défis ne sont pas les seuls qui vont nécessiter de l'attention. En effet, des dizaines de milliers de personnes sans papiers attendent toujours de recevoir un statut légal dans notre société.

Aujourd'hui encore, des personnes qui sont depuis des années en Belgique, qui y travaillent, dont les enfants vont à l'école, qui ont reconstruit leur vie ici, vivent toujours sans reconnaissance légale et dans un flou juridique insécurisant.

Aujourd'hui constitue un temps fort pour vous et un espoir pour nous, après tant de désillusions.

Depuis près de 2 mois, citoyennes et citoyens avec ou sans papiers, nous nous réunissons en silence une fois par semaine dans tous les coins de la Belgique. Pourquoi le silence ? Parce que face à votre silence, au silence du gouvernement, face aux silences de certains partis qui le constituent et qui ont promis des avancées sur cette question, nos mots n'ont pas encore eu d'effet. Nos mots sont à ce jour restés sans réponse. Et puis, parce que tout a déjà été dit sur la question et qu'il est temps pour les politiques d'agir, de faire en sorte que leurs promesses ne restent pas lettre morte.

Trois partis de la majorité dont le vôtre, dans leur programme politique, avaient compris la nécessité d'instaurer une commission permanente qui permettrait de traiter avec plus d'équité et de clarté la demande de régularisation de ces personnes. Ces trois partis, qui sont profondément implantés dans les villes et villages de notre pays, connaissent l'importance des attaches durables et savent qu'il y a un réel problème humain à ne pas prendre en compte ce critère de régularisation.

Nous vous demandons donc de mettre dans la nouvelle Déclaration de Gouvernement un point sur la régularisation des sans-papiers – qui ne peut se limiter à la régularisation par le travail – à savoir: l'instauration d'une commission indépendante et permanente et la prise en compte des attaches durables comme critère de régularisation, afin que ces personnes puissent contribuer officiellement au développement de notre pays et de nos régions.

La question des sans papiers mérite des réponses urgentes: ne pas la mettre à l'agenda politique à bref délai risque de mettre votre gouvernement en difficulté, car il ne cessera d'être interpellé vu la situation désastreuse sur le terrain.

Cette lettre, nous viendrons vous l'apporter officiellement à votre Cabinet le 19 mars.

Persuadés que vous comprenez l'importance et l'urgence de cette question, nous vous prions de croire, Monsieur le futur Premier Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Les Cercles du Silence de 16 Villes :

Anvers, Arlon, Bruxelles, Charleroi, Forest,  
Gand, Hasselt, Izegem, Jodoigne, La Louvière,  
Liège, Louvain-la-Neuve, Mons, Roeselare, Sint-  
Niklaas, Verviers et Veurne.

Avec le soutien de :

Citoyennes et Citoyens avec et sans papiers  
Les syndicats : FGTB et CSC  
L'Assemblée des voisins  
Le Forum Asile et Migrations  
L'UDEP National, L'OSP, La CNSP

Une copie de cette lettre est envoyée aux présidents des partis du futur Gouvernement.